

# Maison France-Israël

PARIS

Madame Audrey BELHASSEN  
105 cours de Vincennes  
75020 Paris

Paris, le 22 Mars 2004

Madame,

Nous tenons tout d'abord à vous féliciter pour la qualité de vos œuvres et nous sommes ravis d'accueillir vos réalisations de peintures dans les salons de la Maison France-Israël du 1 au 30 Juin 2004.

Par ailleurs, afin que l'exposition puisse se dérouler dans les meilleures conditions possibles nous vous demandons de bien vouloir contracter une assurance pour les toiles qui seront exposées au salon Chagall.

Nous vous confirmons que nous dégageons toute responsabilité en cas de détérioration, vol ou dégradation qui pourraient subvenir sur les œuvres exposées.

Nous vous rappelons également que les salons seront loués pour différentes manifestations et à la demande des clients nous pourrions vous demander de retirer vos toiles.

La Maison France-Israël sera commissionnée pour chaque œuvre vendue et ce à hauteur de 15 % H.T sur une liste référencée de vos tableaux aux tarifs indicatifs.

**Alain BENDAHAN**

*Directeur*



*Bon pour accord*

